

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
MINEPAT



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT
MINEPAT

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DU LOGONE (VIVA-LOGONE)
Financement : Crédit IDA N° 70030 – CM Agence d'exécution : SEMRY

008

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET

N° /ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SAB/SPM/2023 DU 08 SEPT 2023

POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE (AT)
POUR APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE SUBVENTION DES COFINANCEMENTS DES PLANS
D'AFFAIRES AGRICOLES ET AGRO INDUSTRIELS AINSI QUE LA STRUCTURATION DU CENTRE DE GESTION ET
D'ECONOMIE RURALE (CGER)

N° de Crédit : 70030-CM N° du Projet : P166072

Plan de passation des marchés approuvé du 24 avril 2023, CM-SEMRY-349946-CS-QCBS

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA LOGONE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement d'une Assistance Technique (AT) pour appuyer la mise en œuvre du mécanisme de subvention des cofinancements des plans d'affaires agricoles et agro industriels ainsi que la structuration du Centre de Gestion et d'Economie Rurale (CGER)**».
2. **Les services de consultants comprennent :** (i) les activités d'information/sensibilisation et de communication sur la typologie des guichets des cofinancements, l'importance respectivement des cofinancements et du CGER ; (ii) Le développement des actions opérationnelles du processus de cofinancement des (micro) projets, comprenant, entre autres, une phase préliminaire dédiée à la présélection des bénéficiaires potentiels et de création du CGER, une phase de maturation, de sélection finale de (micro) projets présélectionnés pour le cofinancement et de développement du CGER, une phase d'appui à la mise en œuvre des (micro) projets cofinancés et de consolidation du CGER et une autre se rapportant à la professionnalisation des (micro) projets cofinancés et d'autonomisation du CGER et (iii) enfin le développement des actions de pérennisation des (micro) projets cofinancés et du CGER.
3. **Le délai d'exécution de la mission est de cinq (5) ans.**

Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés à l'Unité de Gestion du Projet ou sur simple demande par courriel à l'adresse ci-dessous.

4. Le Coordonnateur, invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (première page et page de signature du contrat, attestation de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

Les critères de présélection sont les suivants :

- (i) Avoir un minimum de sept (07) ans dans l'assistance technique ;
- (ii) Avoir au moins un chiffre d'affaires moyen de 300 000 Dollars US ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible au cours des cinq (05) dernières années ;
- (iii) Au moins deux (02) ans d'expériences justifiées dans les missions similaires (Capacités techniques et managériales) en termes de gestion des subventions par Matching – Grants (présélection des bénéficiaires potentiels, maturation des projets, sélection finale de (micro) projets présélectionnés pour le cofinancement, appui à la mise en œuvre des (micro) projets cofinancés, la professionnalisation des porteurs des (micro) projets cofinancés, le développement des actions de pérennisation des (micro) projets cofinancés etc.) ;
- (iv) Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences dans la facilitation des relations d'affaires entre les bénéficiaires et les institutions de financement, en vue du co-financement de leurs plans d'affaires ;
- (v) Avoir au moins trois (03) ans d'expériences dans la mise en place d'un centre de gestion et d'économie rurale en termes de (création, développement des fournitures de services de gestion en général, consolidation, professionnalisation des porteurs des (micro) projets cofinancés et autonomisation du Centre, le développement des actions de pérennisation du centre etc.) ;

5. L'attention des consultants intéressés est appelée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement– de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » édition de novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives, mais doivent indiquer clairement si l'association se présente sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement solidaire, tous les partenaires du groupement sont solidialement responsables de l'intégralité du contrat. Un Consultant sera **sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de **lundi à vendredi** et aux heures suivantes : **09 h 00 à 16 h 00, heure locale.**
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **26 SEPT 2023** à 16h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :
« Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt/Services de Consultants N°008 ASMI/MINEPAT/ SEMRY/ VIVA LOGONE /UGP/SAB/SPM/2023 pour le recrutement d'une Assistance Technique (AT) pour appuyer la mise en œuvre du mécanisme de subvention des cofinancements des plans d'affaires agricoles et agro industriels ainsi que la structuration du Centre de Gestion et d'Economie Rurale (CGER)». A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Attention de : **Coordonnateur du Projet VIVA-LOGONE à Yagoua**

Rue : **Unité de Gestion du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA LOGONE) à l'Extrême-Nord, Bureaux sis dans les locaux de la SEMRY**

Ville : **Yagoua** Code postal : **BP 46 YAGOUA** Pays : **Cameroun** Numéro de téléphone : **690 291 055 / 676 943 404**

Adresse électronique : procvivalogone1@gmail.com avec copie à amadasalih@gmail.com et à seibalex@yahoo.fr

Yagoua, le **08 SEPT 2023**

